



Non paiement de la revalorisation pension alimentaire

Par **Gervasoni**, le **07/01/2011** à **10:41**

Bonjour,

Contexte :

Séparée du père de ma fille nous sommes passés en jugement en septembre 2005.

Depuis cette date la pension n'a jamais été revalorisée. Je perçois toujours la même somme depuis 2005.

Je lui ai fait parvenir un courrier en AR afin qu'il régularise cette situation.

Ça n'a servi à rien : il refuse de régler la somme (environ 180€).

Question :

Suis-je dans mon droit de réclamer cette différence dans la pension alimentaire et comment puis-je l'amener à payer ?

En vous remerciant pour votre réponse,

Cordialement,

S.G

Par **mimi493**, le **07/01/2011** à **11:21**

Vous lui avez déjà envoyer une LRAR, vous lui dites que s'il refuse, vous irez voir un huissier pour saisie sur salaire ou compte bancaire

Par **Gervasoni**, le **07/01/2011** à **11:38**

Merci pour votre réponse. Je vais donc lui faire parvenir un nouveau courrier avec AR.
Les frais de huissier seront-ils à sa charge ?
Encore merci ... Ce n'est jamais agréable à avoir à se procurer de ce genre de question.